



Quels sont mes droit dans le cadre de mon licenciement ?

Par **technibase**, le **14/06/2013 à 16:33**

Bonjour,

Je viens d'apprendre que je vais être licencié économiquement de mon entreprise.
J'y travail sous CDI à 4/5 depuis 3 ans en tant que graphiste, mon salaire brut est de 1900 euros.

Je suis étonné car je n'ai que 15 jours de pré-avis.
Mon employeur me propose un CRP mais ne m'a pas donné tellement plus d'explication sauf qu'il me dit que c'est le mieux pour moi.[smile36]

Pourriez vous m'aider avant mon rendez-vous de la semaine prochaine.

Est ce effectivement le mieux pour moi ?

Puis-je le refuser pour autre chose ?

Que puis-je négocier ?

Merci